

Appel d'offres relatif à la reproduction de rapports, dossiers et plans : autorisation de lancement

Rapporteur : M. le Président

Contexte

La C.A.G.B. fait appel à des prestataires extérieurs pour la reproduction des documents tels que :

- les rapports des conseils communautaires,
- les dossiers de consultation des entreprises pour les marchés importants comportant notamment des plans couleur grands formats,
- le tirage de plans,
- les carnets de feuilles autocopiantes.

Le marché qui lie actuellement la C.A.G.B. à la société BURS pour la réalisation de ces prestations arrive à échéance le 31 décembre prochain.

Aussi, il convient de prévoir d'ores et déjà la passation d'un nouveau marché pour les années 2003, 2004 et 2005.

Contenu du marché

Objet : la consultation à pour objet la reproduction de rapports, dossiers et plans. Il n'est pas prévu de décomposition en lots.

Durée : le marché est passé pour l'année 2003 avec possibilité de reconduction pour les années 2004 et 2005.

Procédure : il s'agit d'un appel d'offres (articles 26, 33, 58 à 60 du CMP) sous forme de marché à bons de commandes (article 72.I.1 du CMP).

Montant : Montant minimum annuel = 15 000 € TTC
Montant maximum annuel = 60 000 € TTC

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise :

- le lancement de l'appel d'offres, selon les dispositions du code des marchés publics,
- M. le Président à signer toutes les pièces relatives à ce marché et, le cas échéant, aux avenants, dans la limite des crédits inscrits au budget.

Pour extrait conforme,

Le Président